

# La féminisation du marché du travail

par **Melissa Cooke-Reynolds et Nancy Zukewich**

**L**a présence accrue des femmes sur le marché du travail est une caractéristique déterminante de la population active des dernières décennies au Canada. Certains ont qualifié ce phénomène de « féminisation du marché du travail »<sup>1</sup>, un concept qui englobe trois phases distinctes, à savoir : l'arrivée des femmes sur le marché du travail rémunéré, la concentration constante de celles-ci dans certains types d'emploi et l'harmonisation « vers le bas », c'est-à-dire le fait que de plus en plus d'hommes occupent des emplois traditionnellement réservés aux femmes<sup>2</sup>. La féminisation du marché du travail décrit donc un processus qui touche à la fois les hommes et les femmes, lequel a une incidence sur l'égalité des sexes.

S'appuyant sur des données tirées de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sociale générale, de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu et de l'Enquête sur le travail indépendant, ainsi que des données obtenues auprès de l'Organisation des coopérations et de développement économiques et de l'Organisation internationale du travail, le présent article décrit les tendances de la féminisation du marché du travail et compare la situation du Canada à celle de l'Australie, de la France, de la Suède, du Royaume-Uni et des États-Unis.

## **C'est au Canada que le taux d'activité des femmes a le plus progressé**

En 1971, seulement 44 %<sup>3</sup> des Canadiennes étaient actives, ce taux étant à l'époque le plus bas de tous les pays à l'étude<sup>4,5</sup>. En 2001, toutefois, cette proportion était devenue comparable à celle enregistrée aux États-Unis (71 %), devançant du même coup les taux enregistrés en Australie, au Royaume-Uni et en France. C'est toutefois en Suède que le taux d'activité des femmes demeure le plus élevé (76 %).

En considérant cette croissance sous un autre angle, on note que les femmes dans les pays à l'étude forment, à l'heure actuelle, près de la moitié de la population active et, encore une fois, c'est au Canada que les gains ont été les plus marqués, leur proportion est en effet passée de 34 % en 1971 à 46 % en 2001.

Au Canada, cette hausse est surtout attribuable à l'arrivée, sur le marché du travail, des femmes mariées et des femmes ayant des enfants. Selon des articles précédents, il fut un temps où l'on qualifiait les femmes d'« armée de réserve », à qui l'on pouvait faire appel temporairement pour répondre aux besoins du marché du travail, alors qu'aujourd'hui, un grand nombre de femmes n'interrompent leur travail que pendant des périodes de temps relativement courtes<sup>6,7</sup>.

## **Malgré un recul, le taux d'activité des hommes dépasse toujours celui des femmes**

Alors que le taux d'activité des femmes au Canada s'est accru, celui des hommes a légèrement reculé, passant d'environ 85 % en 1971 à 82 %

en 2001. Cette baisse est attribuable en majeure partie au départ des hommes de 55 ans et plus, dont un grand nombre prennent une retraite anticipée<sup>8</sup>. De fait, de 1976 à 2002, l'âge moyen de la retraite a diminué de 63,9 ans à 60,4 ans chez les femmes et de 65,3 ans à 61,7 ans chez les hommes. La situation était comparable dans les autres pays à l'étude. Au début des années 1970, les hommes au Canada, en France et aux États-Unis étaient proportionnellement les moins nombreux à faire partie de la population active, alors que leurs homologues britanniques affichaient le taux d'activité le plus élevé (94 %). En 2001, toutefois, le taux d'activité des hommes au Canada se situait dans la moyenne des six pays à l'étude (82 %), tandis que la France affichait le taux le plus bas (76 %).

Même si le taux d'activité est en hausse chez les femmes et en baisse chez les hommes, les hommes de tous âges demeurent proportionnellement plus nombreux que les femmes à être occupés ou à la recherche d'un emploi. Tant chez les femmes que chez les hommes, le taux d'activité maximal est atteint entre l'âge de 25 et 54 ans. En 2001, au moins 90 % des hommes de cet âge étaient actifs dans chacun des six pays à l'étude. Par comparaison, les taux d'activité chez les femmes variaient de 86 % en Suède, à 79 % au Canada et en France; de 76 % aux États-Unis et au Royaume-Uni, à 71 % en Australie. C'est durant cette période que les personnes sont les plus susceptibles d'avoir un travail rémunéré et de prendre soin des enfants en même temps<sup>9</sup>.

## La plupart des femmes occupent des emplois traditionnellement réservés aux femmes

Un aspect important de la féminisation du marché du travail est la tendance des femmes à travailler dans des domaines similaires au travail non rémunéré accompli par les femmes au sein des ménages<sup>10</sup>. En 2002, quelque 70 % des Canadiennes occupées travaillaient comme infirmières, enseignantes ou commis, ou elles avaient un emploi dans le secteur des ventes et des services, contre seulement 30 % des hommes occupés<sup>11</sup>.

Dans la plupart des pays à l'étude, le vaste groupe professionnel « commis » est celui qui affiche la plus forte concentration de travailleuses. En effet, près des trois quarts des postes de commis au Canada, au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Suède étaient occupés par des femmes en 2001<sup>12</sup>.

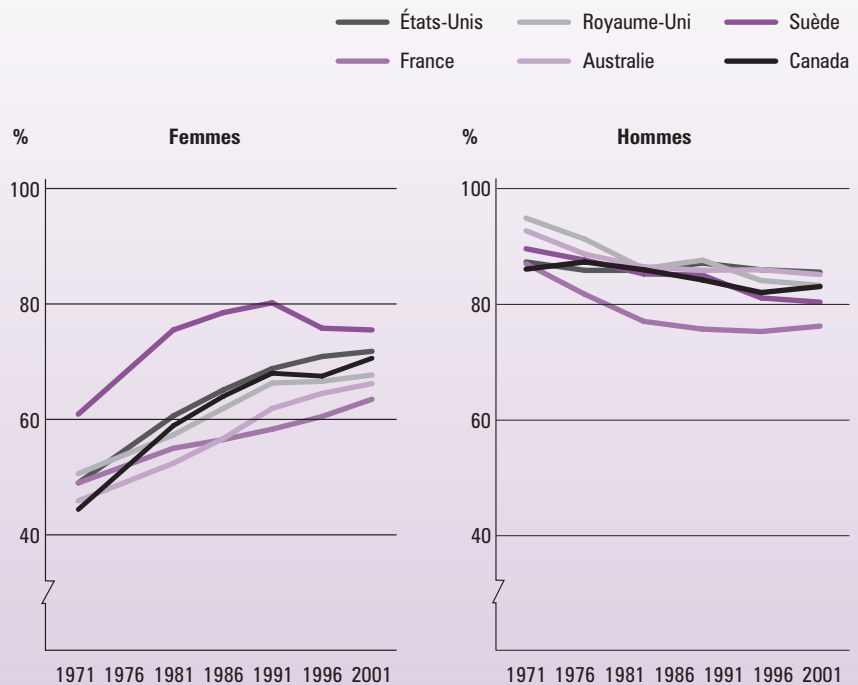
## Présence accrue des femmes dans les professions libérales

Bien que la plupart des femmes occupent des emplois traditionnellement réservés aux femmes, leur présence dans les professions libérales s'est

TSC

## Taux d'activité en hausse chez les femmes, mais en baisse chez les hommes

Taux d'activité



Nota : Ensemble de la population active en pourcentage de la population des 15 à 64 ans.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques, *Statistiques de la population active 1981-2001* et *Statistiques de la population active 1971-1991*.

TSC

## En 2001, les femmes de tous âges étaient moins susceptibles d'être actives que les hommes

Âge	Sexe	Taux d'activité sur le marché du travail (%)					
		Canada	États-Unis	Royaume-Uni	Australie	France	Suède
15 ans et plus	Femme	71	71	69	66	62	77
	Homme	82	83	84	82	74	81
15 à 24 ans	Femme	63	62	64	68	27	54
	Homme	66	67	72	71	33	54
25 à 54 ans	Femme	79	76	76	71	79	86
	Homme	91	91	91	90	94	91
55 à 64 ans	Femme	42	53	44	37	34	67
	Homme	61	68	64	60	44	74
65 ans et plus	Femme	3	10	3	3	1	6
	Homme	9	18	7	10	2	14

Source : Organisation de coopération et de développement économiques, *Statistiques de la population active 1981-2001*.

accrue dans la plupart des pays à l'étude au cours des trois dernières décennies. Au Canada, par exemple, la proportion de femmes qui exercent la médecine ou la médecine dentaire est passée de 44 % en 1987 à 54 % en 2002, ce qui représente une hausse de 10 points de pourcentage en seulement 15 ans. Comme les professions libérales sont généralement bien rémunérées, cette hausse s'est traduite par une amélioration sensible de la situation économique de certaines femmes<sup>13</sup>.

Au Canada, en Australie, en Suède et aux États-Unis, la situation des femmes s'est aussi améliorée dans la catégorie de la gestion, qui est une catégorie de prestige bien rémunérée, traditionnellement à prédominance masculine. En 2001, les femmes représentaient 35 % des gestionnaires au Canada, comparativement à seulement 17 % en 1972<sup>14</sup>. Dans la plupart des pays à l'étude, toutefois, les femmes n'occupent toujours qu'une proportion relativement faible (entre le cinquième et le tiers) des postes de gestionnaires, sauf aux États-Unis, où elles forment près de la moitié (46 %) de cette catégorie professionnelle. Enfin, les femmes gestionnaires n'occupent souvent pas les postes des échelons supérieurs, les Canadiennes, par exemple, étant plus susceptibles d'être administratrices ou d'occuper d'autres postes de gestion<sup>15</sup>.

### **La proportion de femmes a doublé dans le secteur de l'agriculture et de la fabrication**

Dans la plupart des pays à l'étude, les femmes ont également accru leur présence sur le marché du travail des secteurs de l'agriculture et de la fabrication, les Canadiennes ayant essentiellement doublé leur représentation dans ces deux domaines entre 1971 et 2001. En Australie et en Suède, la proportion de femmes dans le secteur de la fabrication a également doublé, tandis qu'en Australie, la proportion de femmes en agriculture

a presque quintuplé. Malgré ces gains, les femmes ne forment toujours qu'une faible minorité des travailleurs de ces professions. De fait, dans tous les pays à l'étude sauf en Australie, moins du quart des travailleurs du secteur de la fabrication étaient des femmes en 2001.

La proportion croissante de femmes dans les professions libérales, les professions de gestion et les secteurs de l'agriculture et de la fabrication porte à croire que les femmes se taillent peu à peu une place dans les professions traditionnellement réservées aux hommes. Cependant, alors que les professions libérales et les professions de gestion sont souvent mieux rémunérées, les travailleurs agricoles au Canada touchent un salaire inférieur au salaire hebdomadaire moyen, alors que la rémunération des travailleurs de la fabrication se situe dans la moyenne<sup>16</sup>. De plus, l'écart salarial est particulièrement marqué dans le cas des emplois particuliers à l'industrie primaire<sup>17</sup>. Ainsi, en 2002, le traitement horaire des Canadiennes occupant un emploi dans cette industrie ne correspondait en moyenne qu'à 63 % du traitement horaire des hommes, comparativement à une proportion de 71 % dans le secteur de la fabrication et de 82 % pour l'ensemble des professions<sup>18,19</sup>.

L'écart marqué entre les taux horaires des hommes et des femmes dans le secteur de la fabrication pourrait s'expliquer du fait que les hommes et les femmes occupent généralement des emplois différents, les hommes étant notamment plus susceptibles que les femmes d'avoir un emploi syndiqué assorti d'avantages sociaux<sup>20</sup>.

### **Le travail atypique, plus répandu chez les femmes**

Dans tous les pays à l'étude, la majeure partie des travaux ménagers et des soins des enfants demeurent la responsabilité des femmes, ce qui

pourrait avoir une incidence sur le type d'emplois rémunérés qu'elles occupent. Au Canada, par exemple, la plupart des emplois atypiques sont occupés par des femmes<sup>21,22</sup>, ce type d'emplois étant susceptible d'offrir des avantages permettant de mieux concilier travail et famille, par exemple un horaire de travail variable et une plus grande facilité d'entrer sur le marché du travail et d'en sortir puis, de le réintégrer plus tard<sup>23</sup>. La hausse remarquable des emplois à temps partiel semble notamment coïncider avec l'augmentation de l'activité des femmes sur le marché du travail et la hausse des emplois dans le secteur des services<sup>24</sup>. Cependant, ces formes de travail peuvent aussi offrir une rémunération relativement moins élevée, un accès restreint aux avantages sociaux et à la formation, ainsi que des possibilités limitées en matière d'avancement professionnel<sup>25</sup>. De fait, l'Enquête sur le travail indépendant de 2000 révèle que la sécurité financière est une préoccupation bien présente pour bon nombre de travailleurs indépendants, tout comme l'absence d'avantages sociaux offerts par l'employeur et le gouvernement tels l'assurance-maladie complémentaire, les régimes de retraite et les congés de maternité et les congés parentaux<sup>26</sup>.

En 2002, 15 % des femmes qui travaillaient à temps partiel au Canada, contre seulement 1 % des hommes, avaient choisi ce mode de travail parce qu'elles devaient s'occuper de leurs enfants. De même, en 2000, 10 % des travailleuses indépendantes, contre seulement 1 % de leurs homologues masculins, ont invoqué l'équilibre entre le travail et la famille comme principal motif ayant justifié leur décision de devenir travailleurs indépendants. Dans certains cas, toutefois, le travail à temps partiel ou le travail indépendant traduit le manque d'emplois rémunérés à temps plein. Toujours en 2002, un peu plus

du quart (27 %) de tous les travailleurs à temps partiel au Canada occupaient ce type d'emplois en raison de la piètre conjoncture économique ou parce qu'ils n'avaient pas trouvé de travail à temps plein; en 2000, un peu plus du cinquième des travailleurs indépendants (22 %) ont déclaré être devenus travailleurs indépendants parce qu'ils n'avaient pas trouvé d'emploi rémunéré approprié.

### Les femmes demeurent proportionnellement beaucoup plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel

Alors que la proportion de femmes travaillant à temps partiel par rapport à l'ensemble des femmes actives est demeurée relativement stable au Canada, en Suède et au Royaume-Uni au cours des 20 dernières années, elle a augmenté en Australie et en France et diminué aux États-Unis<sup>27</sup>. Chez les hommes, par contre, ces proportions ont augmenté dans la plupart des pays à l'étude sauf aux États-Unis. Cela indique un processus d'harmonisation « vers le bas », où un plus grand nombre d'hommes occupent aujourd'hui des emplois généralement réservés aux femmes.

Malgré tout, les femmes occupées demeurent, dans les six pays, beaucoup plus susceptibles que les hommes occupés de travailler à temps partiel. Au Royaume-Uni et en France, par exemple, les femmes occupées sont proportionnellement 5 fois plus nombreuses que les hommes occupés à travailler à temps partiel, alors qu'elles sont 4 fois plus nombreuses en Suède et qu'elles le sont 3 fois plus au Canada et en Australie et 2 fois plus aux États-Unis. La proportion d'emplois à temps partiel chez les femmes varie de 42 % en Australie, à 27 % au Canada et 18 % aux États-Unis. Le Canada affiche le deuxième plus haut taux de travailleurs masculins à temps partiel (10 %), derrière l'Australie (16 %). À l'opposé, c'est

TSC

## Le travail à temps partiel est plus répandu chez les femmes que chez les hommes

% des emplois à temps partiel



Source : Organisation de coopération et de développement économiques, *Statistiques de la population active 1981-2001*.

la France qui obtient le taux le plus bas (5 %).

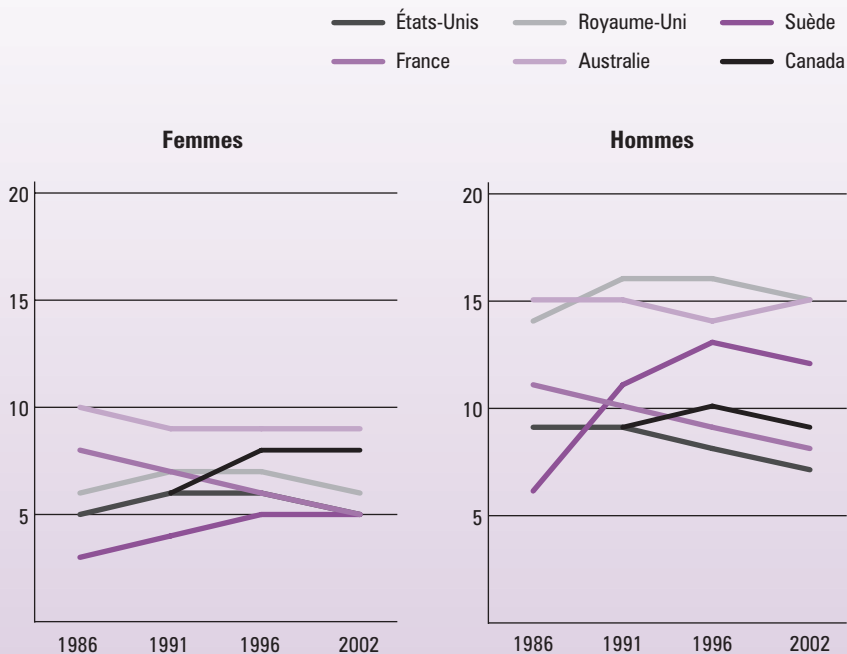
### Hausse des emplois temporaires

Au Canada, les emplois temporaires sont légèrement plus répandus chez les femmes que chez les hommes (14 % contre 12 % en 2002)<sup>28</sup>; ils ont en outre augmenté depuis 1989, alors que les proportions étaient respectivement de 8 % chez les femmes et de 7 % chez les hommes. En général, toutefois, les emplois temporaires occupés par les hommes et les femmes du Canada diffèrent. Ainsi, les hommes occupent habituellement des emplois saisonniers à temps plein, tandis que les femmes forment la majeure partie des employés temporaires occasionnels, la plupart travaillant à temps partiel<sup>29</sup>. En plus d'ajouter à l'insécurité causée par

l'absence d'emploi de longue durée, les emplois temporaires ont aussi tendance à être moins bien rémunérés que les emplois permanents; de plus, les augmentations salariales consenties récemment ont été moins généreuses dans le cas des emplois temporaires que des emplois permanents<sup>30</sup>.

Dans la plupart des pays à l'étude (sauf aux États-Unis), les femmes sont proportionnellement un peu plus nombreuses que les hommes à occuper un emploi dont la date de cessation est prédéterminée. Tout comme au Canada, les emplois temporaires sont en hausse en France chez les travailleurs des deux sexes. Par contre, la proportion de travailleurs temporaires a peu changé au Royaume-Uni (7 % des femmes et 5 % des hommes) et aux États-Unis (4 % pour les deux sexes), les deux pays faisant partie

## % des personnes occupées qui sont travailleurs indépendants



Nota : Exclut le secteur agricole et les travailleurs familiaux non rémunérés.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques, tableau du 26 septembre 2002 de « Labour market statistics - Data — Employment (civilian) by professional status », [www.oecd.org](http://www.oecd.org) (site consulté le 23 octobre 2003).

de l'étude affichant la plus faible prévalence d'emplois temporaires. À l'inverse, le taux d'emplois temporaires a presque doublé au Canada et en France depuis le milieu ou la fin des années 1980. Les emplois temporaires sont également très répandus en Suède, où l'on a enregistré des taux annuels de 17 % pour les travailleuses et de 12 % pour les travailleurs, entre 1997 et 2002. En 2002, les femmes représentaient environ la moitié de tous les employés temporaires dans la plupart des pays à l'étude, sauf en Suède où cette proportion atteignait près de 6 sur 10<sup>31</sup>.

### Le travail indépendant est en forte progression au Canada

Au Canada, la proportion de travailleurs indépendants est en général plus élevée chez les hommes que chez

les femmes. Il en est de même pour les autres pays à l'étude. En 2002, c'est au Canada que le taux de travailleuses indépendantes non agricoles était le plus élevé, ces proportions s'établissant respectivement à 9 % pour les Australiennes et à 8 % pour les Canadiennes. Pour leur part, les hommes affichaient un taux de 15 % en Australie et au Royaume-Uni, tandis qu'au Canada, ce taux était de 9 % chez les hommes.

Au Canada, la proportion de travailleurs indépendants non agricoles a progressé plus rapidement chez les femmes que chez les hommes, la hausse annuelle s'établissant en moyenne à 6,5 % contre 3,8 %, entre 1990 et 1997<sup>32</sup>. Cette hausse est attribuable en majeure partie à l'augmentation du nombre de travailleuses indépendantes qui sont à

leur compte sans avoir d'autres travailleurs rémunérés<sup>33</sup>. Les travailleurs indépendants « solos » travaillent en général moins d'heures et gagnent moins que les travailleurs indépendants ayant des employés<sup>34</sup>. En outre, les travailleuses indépendantes sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses que leurs homologues masculins à travailler à temps partiel<sup>35</sup>.

Entre 1990 et 1997, le travail indépendant a peu progressé en Suède, de même que pour les femmes en France et aux États-Unis. Il est demeuré stable en Australie. En revanche, il a légèrement diminué chez les travailleurs des deux sexes au Royaume-Uni, ainsi que chez les hommes aux États-Unis et en Australie. À la fin des années 1990, un léger recul du travail indépendant dans le secteur non agricole a été observé chez les deux sexes dans la plupart des pays à l'étude, sauf en Australie où une légère hausse a été enregistrée entre 1996 et 2002 chez les travailleurs masculins. En 2002, les femmes au Canada représentaient la plus forte proportion de travailleurs indépendants non agricoles (42 %), tandis que c'est en Suède et au Royaume-Uni que cette proportion était la plus faible (26 %).

### Rétrécissement de l'écart salarial au fil des ans

Au Canada, l'écart entre les gains des hommes et des femmes a diminué au fil des ans en raison des progrès réalisés par les femmes et d'un léger recul chez les hommes<sup>36</sup>. En 2000, les gains des femmes travaillant à temps plein correspondaient à 72 % des gains des hommes, en hausse par rapport à 1976 (59 %). Cependant, le ratio des gains au Canada figure aujourd'hui encore — comme c'était le cas au milieu des années 1970 — parmi les plus bas de tous les pays à l'étude. Ce ratio s'établissait à près de 80 % en Australie et en Suède, même il y a 20 ans. Au cours des deux dernières

Le Canada est-il un chef de file en matière d'égalité des sexes sur le marché du travail? Selon les Nations Unies, le Canada se classait au neuvième rang mondial en 2003 pour ce qui est de la participation des femmes. Par comparaison, la Suède se classait au troisième rang, les États-Unis au dixième rang, l'Australie au onzième et le Royaume-Uni, au dix-septième rang<sup>1</sup>, l'Islande et la Norvège étant respectivement première et deuxième. L'indicateur de la participation des femmes est une mesure qui englobe un large éventail d'indicateurs liés à la féminisation du marché du travail, notamment l'activité, la ségrégation professionnelle et les gains des hommes et des femmes.

1. La France n'est pas classée selon cet indice, mais elle se classe au 17<sup>e</sup> rang de l'indice de développement par sexe (une autre mesure de l'égalité des sexes), derrière tous les autres pays dont il a été question dans cet article.

décennies, l'écart s'est rétréci considérablement au Canada, en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis, alors qu'il est demeuré pratiquement inchangé en Australie et en Suède. À la fin des années 1990, le ratio maximal des gains a été enregistré en Australie et en France, où les femmes gagnaient 82 % du salaire des hommes, tandis que le Canada affichait toujours l'écart le plus marqué.

Bien que certains facteurs — dont le niveau de scolarité, l'expérience, la durée d'occupation d'un emploi, l'adhésion syndicale, la taille de l'entreprise, la présence d'enfants, l'état matrimonial et le travail à temps partiel — puissent expliquer en partie l'écart salarial entre les hommes et les femmes, une part substantielle de cet écart ne peut toujours pas être expliquée par les facteurs mesurés dans les enquêtes sur le marché du travail au Canada<sup>37</sup>.

## Résumé

Au cours des 30 dernières années, le taux d'activité des femmes a fortement progressé dans tous les pays industrialisés visés par l'étude, ce taux constituant l'indicateur le plus

fondamental de la féminisation du marché du travail. Les Canadiennes sont celles qui ont fait le plus de progrès sur ce plan, réussissant à rattraper les femmes de la plupart des autres pays, mais les Suédoises continuent d'afficher le plus haut taux d'activité. Durant cette même période, le taux d'activité des hommes a légèrement reculé, la baisse la plus marquée ayant été enregistrée en France.

De plus, dans la plupart des pays à l'étude, on observe toujours une concentration des femmes dans certains groupes professionnels, malgré une plus grande parité hommes-femmes dans certaines professions. On observe également un processus d'harmonisation vers le bas dans tous les pays, un nombre croissant d'hommes commençant à connaître des situations d'emploi typiques aux emplois féminins, entre autres le travail à temps partiel et le travail temporaire. De fait, la prévalence du travail à temps partiel s'est accrue partout, sauf aux États-Unis, alors que les emplois temporaires sont devenus plus répandus chez les hommes et les femmes au Canada et en France. L'écart salarial a également diminué,

surtout en France et en Australie, où certains aspects de l'harmonisation vers le bas sont les plus prononcés.

Ces indicateurs de la féminisation du marché du travail montrent que la situation liée à l'égalité des sexes s'est améliorée, non seulement grâce aux gains réalisés par les femmes, mais aussi en raison des reculs relatifs dans la situation des hommes.

1. P. Armstrong et H. Armstrong, *The Double Ghetto: Canadian Women and Their Segregated Work*, Toronto, McClelland & Stewart, 1994; L. Vosko, *Temporary Work: The Gendered Rise of a Precarious Employment Relationship*, Toronto, University of Toronto Press, 2000; L. Vosko, *Rethinking Feminization: Gendered Precariousness in the Canadian Labour Market and the Crisis in Social Reproduction*, 2002. Présentation faite le 11 avril à l'Université York de Toronto, dans le cadre de la 18<sup>e</sup> Conférence annuelle du Centre Robarts.
2. Armstrong et Armstrong, 1994.
3. Population active totale en pourcentage de l'ensemble de la population des 15 à 64 ans.
4. L'Enquête sur la population active fait l'objet d'un remaniement tous les dix ans, à la suite du recensement décennal. Les données depuis 1976 ont été révisées, mais celles avant 1976 ne l'ont pas été.
5. La Suède affichait déjà le taux d'activité le plus élevé chez les femmes (63 %).
6. P. Armstrong et H. Armstrong, *Theorizing Women's Work*, Toronto, Garamond Press, 1990.
7. J. Fast et M. Da Pont, « Changements touchant la continuité du travail chez les femmes », *Tendances sociales canadiennes*, automne 1997, p. 2 à 7; K. Marshall, « L'emploi après la naissance d'un enfant », *L'emploi et le revenu en perspective* (produit n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada), vol. 11, n° 3, 1999, p. 18 à 25; Statistique Canada et Condition féminine Canada, *Les femmes et les hommes au Canada : un profil statistique* (produit n° 12F0084XPF au catalogue), Ottawa, Condition féminine Canada, 2000.
8. Statistique Canada et Condition féminine Canada, 2000; R. Habtu, « Les hommes de 55 ans et plus : le travail ou la retraite? », *L'emploi et le revenu en*

- perspective* (produit n° 75-001-XIF au catalogue) vol. 3, n° 12, 2002, p. 27 à 34.
9. Statistique Canada et Condition féminine Canada, 2000; K. Johnson, D. Lero et J. Rooney, *Recueil travail-vie personnelle 2001: 150 statistiques canadiennes sur le travail, la famille et le bien-être*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la politique stratégique, 2001.
  10. Armstrong et Armstrong, 1994; Organisation internationale du travail (OIT), *World Employment Report: Women and Training in the Global Economy*, Genève, OIT, 1999.
  11. Statistique Canada, « *Women in Canada: work chapter updates* » (produit n° 89F0133XIE au catalogue), 2001.
  12. Données non disponibles pour la France.
  13. En 2002, les femmes qui exerçaient une profession libérale gagnaient en moyenne 23,71 \$ l'heure, comparativement à 26,22 \$ pour les hommes, pour un ratio des gains de 90%.
  14. Le codage des professions a été modifié au fil des ans, ce qui explique que les séries chronologiques ne sont peut-être pas entièrement comparables.
  15. K. Marshall, « Les gestionnaires : pas tous pareils! », *L'emploi et le revenu en perspective* (produit n° 75-001-XPF au catalogue), vol. 8, n° 4, 1996, p. 24 à 30.
  16. Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active 2002* (produit n° 71F0004XCB au catalogue), 2002.
  17. Les emplois agricoles représentent environ 60% des emplois particuliers à l'industrie primaire.
  18. Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active 2002* (produit n° 71F0004XCB au catalogue), tableau Cd1T38an, 2002.
  19. Le secteur de la fabrication inclut les professions propres aux secteurs de la transformation, de la fabrication et des services publics.
  20. E. Akyeampong, « Le point sur la syndicalisation », *L'emploi et le revenu en perspective* (produit n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada) vol. 11, n° 3, 1999, p. 45 à 65.
  21. Le travail atypique inclut le travail à temps partiel, le travail indépendant à son propre compte et le travail temporaire assorti d'une date de cessation d'emploi déterminée.
  22. H. Krahn, « Accroissement des régimes de travail atypiques », *L'emploi et le revenu en perspective* (produit n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada) vol. 7, n° 4, 1995, p. 35 à 42; L.F. Vosko, N. Zukewich et C. Cranford, « Le travail précaire : une nouvelle typologie de l'emploi », *L'emploi et le revenu en perspective* (produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada) vol. 4, n° 10, 2003, p. 16 à 26.
  23. R. Anker, « La ségrégation professionnelle hommes-femmes : les théories en présence », *Revue internationale du travail*, vol. 136, n° 3, 1997; A.B. Arai, « Self-employment as a response to the double day for women and men in Canada », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 37, n° 2, 2000, p. 127 à 142.
  24. Organisation internationale du travail, « Le travail à temps partiel : solution ou piège? », *Revue internationale du travail*, vol. 136, n° 4, 1997.
  25. *Ibid.*; J. Fudge, E. Tucker et L. Vosko, *Le concept légal de l'emploi : la marginalisation des travailleurs*, rapport préparé pour la Commission du droit du Canada, 2002.
  26. K. Hughes, « Les femmes dans l'économie de l'entrepreneuriat », *Petit déjeuner sur la Colline*, Ottawa, Fédération canadienne des sciences sociales, 1<sup>er</sup> mai 2003, [www.fedcan.ca/english/policyandadvocacy/breakfastonthehill/breakfast-hughes0503.pdf](http://www.fedcan.ca/english/policyandadvocacy/breakfastonthehill/breakfast-hughes0503.pdf) (site consulté le 29 octobre 2003).
  27. Le travail à temps partiel est celui où une personne travaille moins de 30 heures par semaine à son emploi principal. Cette définition ne s'applique toutefois pas à l'Australie, où le travail à temps partiel fait référence à une personne qui travaille moins de 30 heures par semaine, tous emplois confondus. Aux États-Unis, le travail à temps partiel n'inclut que les travailleurs salariés.
  28. Un emploi temporaire est assorti d'une date de cessation d'emploi prédéterminée ou prend fin dès qu'un projet précis est terminé.
  29. Vosko, Zukewich et Cranford, 2003.
  30. L. Grenon et B. Chun, « L'emploi rémunéré non permanent », *L'emploi et le revenu en perspective* (produit n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada), vol. 9, n° 3, 1997, p. 21 à 31; M. Tabi et S. Langlois, « Qualité des nouveaux emplois en 2002 », *L'emploi et le revenu en perspective* (produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada), vol. 4, n° 2, 2003, p. 12 à 17.
  31. Les données sur les emplois temporaires ne sont pas disponibles pour l'Australie.
  32. Organisation de coopération et de développement économiques, *Perspectives de l'emploi*, Paris, OCDE, 2000.
  33. Statistique Canada, *Femmes au Canada*, produit n° 89-503-XPF au catalogue, 2000.
  34. K. Hughes, « Gender and Self-Employment in Canada: Assessing Trends and Policy Implications », *CPRN Study No. W/04 Changing Employment Relationship Series*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 1999.
  35. Vosko, Zukewich et Cranford, 2003.
  36. Statistique Canada, 2000.
  37. M. Drolet, *Le « qui, quoi, quand et où » des écarts salariaux entre les hommes et les femmes*, produit n° 71-584-MIF au catalogue de Statistique Canada, n° 4, 2002.



**Melissa Cooke-Reynolds** travaillait auparavant comme analyste à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles et **Nancy Zukewich** est analyste principale à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.